

BORDEREAU DE RECU LIBERATOIRE DE TAXE D'APPRENTISSAGE - 2023

Solde des 13% affectée aux établissements de formations technologiques et
professionnelles et CFA

Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre Entreprise:

SIRET :

Etablissement bénéficiaire:

LUDORIUM
4 BOULEVARD DU MARECHAL JUIN
13004 MARSEILLE
SIRET : 81113876700025 - NDA : 93131678113 - UAI : 0134281H

Contact de l'entreprise:

Nom:

Prénom:

Tél:

Email:

Votre masse salariale en 2022: €

x 0,68% = €

Solde CFA de 13% TA 2023: €

Subvention en matériel déductible: €

Bonus alternant déductible: €

Intérêt du matériel: Les recettes de la Taxe d'Apprentissage représentent ainsi une ressource essentielle pour notre établissement en nous permettant d'investir dans le matériel nécessaire à la formation des élèves et étudiants, de renouveler des équipements nous permettant de proposer une offre de formation innovante à distance et en situation de travail basée sur l'immersive learning.

au profit de LUDORIUM n° UAI 0134281H

Mode de règlement:

Virement

IBAN :

Date de virement :

Merci de mentionner votre n° siret en libellé de virement ainsi que Taxe d'apprentissage 2023

Chèque N°

Sur la banque :

A l'ordre de :

LE à

LUDORIUM SASU
4 BD. MARECHAL JUIN
13004 MARSEILLE
SIREN